

DEMANDE DE TRANSFERT

VERS L'ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE PARIS-VAL-DE-SEINE

2019-2020

Ce formulaire et les pièces à joindre sont à déposer obligatoirement auprès de votre Ecole qui les transmettra à l'ENSAPVS, après avis du directeur de votre école, avant le 09 avril 2019. Les demandes seront examinées par la commission de validation des études, expériences professionnelles ou acquis personnels de l'ENSAPVS et feront l'objet d'une réponse adressée à votre école et vous-même courant mai 2019.



ECOLE D'ORIGINE :

Nom : Prénom :

Date de naissance : / / Lieu :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Téléphone : Courriel :

Scolarité :

Année d'obtention du baccalauréat : Série

Année de 1^{ère} inscription dans une école d'architecture :

Positionnement dans le cursus en 2018/2019

1^{er} cycle licence : 1^{ère} année 2^{ème} année 3^{ème} année

2^{ème} cycle master : 1^{ère} année 2^{ème} année

Autres Ecoles dans lesquelles vous déposez une demande de transfert :

.....

Fait à le Signature de l'étudiant

Avis du directeur de l'Ecole d'origine : Favorable Défavorable

Date et signature du directeur

Cachet de l'Ecole

PIECES A JOINDRE AU FORMULAIRE :

- dossier de travaux graphiques (15 pages maximum, format A4)
- lettre motivant votre demande de transfert
- copie de l'ensemble des résultats obtenus
- le cas échéant copie de l'attestation d'obtention du diplôme d'études en architecture conférant le grade de licence
- enveloppe timbrée et libellée à vos nom et adresse